

France, au milieu de tant d'agitations & de troubles si capables de les altérer. De quelques mains que partent les deux Lettres imprimées, elles se déclarent trop indécentement, sur-tout la seconde, contre les deux derniers Arrêts de la Cour. Que ce soit pour nous un motif pour y ajouter de nouvelles précautions; d'autant plus que celles qui ont été prises dans cette occasion particulière, peuvent laisser encore quelque chose à désirer.

Elles n'ont pourtant pas été entièrement infructueuses. Si la These condamnée n'étoit pas alors seule exposée à éprouver un pareil sort; si quelqu'autre avoit échappé précédemment à l'attention que nôtre Ministère est obligé de donner à ces objets, s'il en étoit actuellement qu'on étoit prêt de soutenir, ces dernières la plupart sont demeurées suspendues à la vûe de vos deux Arrêts; & depuis quelques jours il en paroît où se reconnoît en plus d'un endroit le pur langage de nos Peres.

S'il pouvoit s'en trouver encore qui parlaissent un langage différent, il est digne, Messieurs, de vôtre sagesse, de prévenir ce mal pour l'avenir autant qu'il est possible, plutôt que d'avoir à le réprimer. Le malheur le plus ordinaire aujourd'hui de nos maximes est de se trouver comprises trop avant dans les disputes du tems. La chaleur des partis en est la cause. Il semble qu'on ne puisse se résoudre à s'en expliquer qu'en vûe des derniers troubles de l'Eglise, & que suivant les différentes situations on ne songe qu'à s'en appuyer, ou à s'en défendre. Toutefois elles sont indépendantes de toute dispute & de toute diversité de conjonctures & de tems: Elles ont par elles-mêmes une consistance invariable, dont souvent la solidité souffre du mélange des autres objets.

Que du moins dans les écrits, dans l'étude, & sur les bancs de l'Ecole, où la pureté de cette Doctrine